



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 26 JUIN 2023 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Adoption du Budget supplémentaire 2023 de la Caisse des Ecoles de Levallois

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	9

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le six juin, s'est réuni le vingt-six juin deux mille vingt-trois sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Marie COMBELLE, Madame Mélissa VARCHOSAZ, Madame Karine VILLY, représentant le Conseil Municipal

Madame Mélanie ROLLAND, Madame Julie EBMEYER, Madame Nathalie CUNEAZ, Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école primaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Étaient Représentés : Madame Martine ROUCHON par Madame Mélissa VARCHOSAZ
Madame Valérie FOURNIER par Madame Marie COMBELLE

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20230626-13-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LEVALLOIS

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 26 juin 2023,

VU la délibération n° 3 du 7 février 2023, portant adoption du budget primitif de la Caisse des Écoles pour l'année 2023,

VU la délibération du 26 juin 2023 portant sur l'affectation du résultat.

CONSIDÉRANT qu'il s'avère nécessaire de reprendre, dans le budget 2023, les résultats antérieurs ainsi que de prendre en compte de nouvelles inscriptions budgétaires,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : d'adopter le budget supplémentaire de la Caisse des Écoles de Levallois pour l'exercice 2023, arrêté en équilibre :

-	En Section de Fonctionnement à	844 166,89 €
-	En Section d'Investissement à	77 590,24 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
déléguée à la Vie scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture 092-269200770-20230626-13-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023
